

LES LABELS : UN MARCHÉ DE DUPES !!



Nos organisations syndicales ont été conviées par la Secrétaire générale des ministères sociaux à venir assister, en présence d'un parterre de ministres, à la remise des labels diversité et égalité le 12 septembre en salle Pierre Laroque.

Nos organisations refusent de cautionner une telle mascarade et ne s'y rendront pas. Nous ne jouerons pas les figurants de service pour des opérations de pure communication orchestrées par nos ministres et nos hauts responsables, alors que la destruction de nos services et de nos vies est impulsée par les mêmes.

Rien ne va mais « la croisière » s'amuse !!!

A travers cette cérémonie de remise des prix « entre viennoiseries et comment vas-tu ma chère » ce sont nos ministres et nos responsables qui se congratulent. Tout ce qu'ils font est parfait !! Or, pour nous le compte n'y est pas !!!

Que ce soit au sein de l'administration centrale, dans les services déconcentrés (DRJSCS, DDI ou DIRECCTE), dans les ARS ou les autres établissements publics sous tutelle :

Dialogue social : une caricature dans laquelle les représentants du personnels ne sont n'y entendus, ni respectés. Nous sommes bien en face d'une discrimination syndicale généralisée ;

- Discriminations multiples à l'égard des personnels fragilisés (agents sans affectation, seniors, handicapés, violences sexistes et sexuelles, retour de longue maladie ou de longue durée) ;
- Discriminations entre les agents en fonction de leur affectation en administration centrale, services déconcentrés, DDI, ARS et autres établissements publics ;
- Remise en cause des structures de la petite enfance au sein des ministères ;
- Régression continue des mesures d'action sociale ;
- Démultiplication des cas de maltraitance et des tentatives de suicide ;
- Accroissement des situations de « burn out » ;
- Poursuite incessante de la casse des services depuis la réforme territoriale : suppression de postes, disparition de sections entières dans les DIRECCTE, suppression de la direction des sports (1 600 postes voués à la destruction), suppression de la délégation ministérielle aux missions locales (DMML), suppression des juridictions de l'aide sociale (CDAS et CCAS), disparition « en douce » des Instituts nationaux des jeunes sourds et de jeunes aveugles, suppression de bureaux « en catimini » à la DRH (les CHSCT et les commissions techniques censées être réglementairement consultées, ne le sont pas ou à peine) ;
- Qui s'inquiète vraiment du sort et de la santé des agents ainsi mis à mal ? « Comment vas-tu mon cher ?? » ;
- Agents contraints d'aller quémander une nouvelle affectation...

**"Que la fête commence !!!"
Elle peut même continuer!**

Mais ce sera sans nous !